

DÉCLARATION

Résultats des élections professionnelles **NI RÉSIGNÉ.ES, NI SOUMIS.ES !**

Tout d'abord, merci ! Merci à celles et ceux qui nous ont accordé leur voix, reconnaissants notre travail au quotidien sur le terrain, et confiants dans nos actions futures !

Malheureusement, force est de constater que les modalités de vote ont freiné la participation à ces élections avec une baisse de 10% au niveau des services judiciaires par rapport aux dernières élections professionnelles. Si le contexte de ces élections était toutefois particulier : vote électronique, disparition du CHSCT, fusions de plusieurs corps au sein d'une même CAP, intégration des magistrats dans le corps électoral, etc... Il faut aussi acter que l'administration n'a pas mis tous les moyens pour que ces élections se passent dans de bonnes conditions notamment au regard des multiples problèmes informatiques rencontrés.

Dans les CSA (ex-CT/CHSCT), les résultats varient :

- Nous gagnons ou retrouvons des sièges dans des comités où nous n'étions plus présents (Caen, Chambéry Grenoble, Pau et ENM).
- Nous gagnons des sièges supplémentaires dans d'autres (Administration Centrale, Cayenne, Colmar, Grenoble, Paris, Rennes, Rouen et ENG).
- Nous conservons nos sièges dans 18 autres cours d'appel avec un score qui augmente

dans certaines (Lyon, Montpellier, Nancy, Toulouse et Versailles).

En revanche, si nous perdons des sièges dans 10 cours d'appel, nous renforçons la position de notre syndicat à l'ENG (43% des voix) et dans cinq juridictions du groupe 1 : Bobigny (38%), Lille (23%), Marseille (20%), Nanterre (55%) et Paris (30%). Enfin à Besançon, fief des syndicats maisons (UNSA/USM) nous n'avons pas encore de siège mais notre nombre de voix à fortement augmenté.

Dans les CAP, nous maintenons une forte implantation : 1 siège à la CAP des C, 2 sièges à la CAP des greffiers, 2 sièges à la CAP des corps d'encadrement et 2 sièges pour la CCP (contractuels).

Ainsi, la « vague bleue » n'a pas tout emporté : elle a eu raison de son allié C JUSTICE et elle a fait de nous la seule et unique force d'opposition. À l'aube des négociations statutaires, nous ne serons ni résigné.e.s, ni soumis.e.s. Dans les quatre ans à venir, de nombreux combats nous attendent notamment sur nos statuts et nos retraites.

Avec vous, nous continuerons le combat !